



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-101052>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 24-101052

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-4325

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Beaucaire (30)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 2130032600016

Ville : Beaucaire

Code postal : 30300

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 30

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Création du Chenil de la Brigade Cynophile de la Commune de Beaucaire

Code CPV principal - Descripteur principal : 45223600

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Création du Chenil de la Brigade Cynophile de la Commune de Beaucaire

Critères d'attribution : 1 - Valeur technique 50% 1-1 Méthodologie et moyens 15% 1-2 Qualité du matériel proposé 20% 1-3 Délai d'exécution 15% 2 - Prix des prestations 50%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Pour le lot n°1 « Infrastructures et Aménagements extérieurs » avec la société COURET ET CIE, 280 Avenue Magellan, 30320 MARGUERITTES pour un montant de 64 954,59EUR HT soit 77 945,51EUR TTC comprenant l'option de travaux de mise en forme et d'engazonnement. Pour le lot n°2 « Superstructures - Menuiseries et serrurerie » avec la société POLYBOX, 408 Avenue de Montolivet, Les Romarins, 13012 MARSEILLE pour un montant de 81 650,00EUR HT soit 97 980 EUR TTC. Pour le lot n°4 « Équipements de vidéosurveillance » avec la société SAVE 230 Rue de l'aven, 34980 SAINT GELY DU FESC pour un montant de 5 733,59 EUR HT soit 6 880,31EUR TTC. Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Nîmes 16 Avenue Feuchères CS 88010 30941 NIMES CEDEX

9 Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr Fax: 04 66 36 27 86 Adresse internet : <http://nimes.tribunal-administratif.fr/> Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : -Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. -Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). -Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. -Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/09/2024